



CODE DE VIE DURANT LA FIN DE SEMAINE

21, 22 et 23 février 2020

Nous serons nombreux à célébrer le TRÈS GRAND VERGLAS. Pour que tout se déroule dans l'harmonie avec toutes les participantes et tous les participants, certaines règles de base s'imposent et doivent être respectées.

Les Services à la vie étudiante du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu tiennent à rappeler aux entraîneurs qu'ils sont invités, en tout temps, à garder un niveau de civisme et de responsabilité représentatif du rôle d'accompagnateur qu'ils ont auprès des joueurs.

Nous comptons sur votre entière collaboration afin de respecter les CONSIGNES suivantes :

- Les participantes et les participants devront apporter leur carte d'assurance-maladie.
- Il est interdit de fumer à l'intérieur du Collège ainsi qu'à l'extérieur, à moins de 9 mètres des portes.
- Aucune consommation ou possession de drogue ne sera acceptée au Collège, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Toute personne prise en faute **sera expulsée du tournoi.**
- Aucune nourriture ne devra être consommée ailleurs qu'à la cafétéria.
- **Aucune boisson alcoolisée ne devra être apportée au collège. Les dortoirs seront surveillés et la tolérance zéro est de mise. Toute personne prise en faute sera expulsée du tournoi.**

Le seul endroit pour consommer les boissons alcoolisées est à la cafétéria. Les boissons alcoolisées seront vendues lors des partys aux dates et heures suivantes :

- o Vendredi 21 février, de 23 h à 2 h
- o Samedi 22 février, de 22 h 30 à 2 h 30
- Dans les sections du Collège où les classes-dortoirs seront installées, il y aura un couvre-feu à **minuit**, signifiant ainsi que les corridors doivent rester silencieux pour permettre un repos réparateur aux personnes le désirant.
- Pour entrer au Cégep après 22h, il faudra utiliser la porte #23.
- Le respect de soi, des autres et du matériel est de mise en tout temps.
- Chaque collègue invité est responsable des lieux et équipements qui lui sont assignés. Tout bris ou dommage constaté dans le cégep sera à la charge du Collège fautif.